

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Comité	Comité de planification du congrès
Nombre de pages	1
Date d'approbation	Novembre 2019
Dates d'approbation antérieures	Novembre 2012, janvier 2016, novembre 2019
Prochaine révision	Novembre 2021

Dans le présent document, les termes utilisés au féminin incluent le masculin et inversement

Le congrès national se tient chaque année habituellement au printemps à divers endroits au Canada. En collaboration avec l'association provinciale affiliée, les lieux du congrès sont choisis par le Conseil d'administration de l'ANIUU, en tenant compte des emplacements antérieurs, de l'accessibilité des transports et de la disponibilité d'hébergement et de salles de conférence. Les emplacements sont choisis 2 ou 3 ans à l'avance, de manière cyclique dans les provinces de l'est, de l'ouest et du centre du Canada.

Une fois le lieu choisi, le Conseil d'administration de l'ANIUU lancera un appel à candidatures pour le poste de président(e) du congrès.

Le ou la président(e) du congrès travaillera de concert avec le CA de l'ANIUU pour former le comité de planification du congrès.

Le comité permanent sur la planification du congrès est composé de l'agente de liaison financière et la vice-présidente de l'ANIUU.

Le comité permanent sur la planification du congrès sera chargé de l'établissement du budget, de la planification et de la coordination du congrès national.

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Déclaration d'intérêt

C'est l'occasion de faire partie de l'équipe chez l'ANIU en devenant membre du Comité de planification du congrès.

Le comité permanent sur la planification du congrès est composé de l'agente de liaison financière et la vice-présidente de l'ANIU.

Nous cherchons à pourvoir les postes de membres du comité de planification du congrès.

Le ____ Congrès annuel sera tenu à _____, au printemps ____ (le lieu et les dates exactes seront fixés par le comité).

Ce comité, dirigé par le/la président(e) de comité, est tenu de la planification du congrès national de l'ANIU. Les membres du comité seront responsables de la conception et du thème du congrès, des inscriptions, des appels et révision de résumés, la sélection et confirmation des sujets et thèmes et orateurs, de l'introduction et de la coordination des orateurs lors du congrès, de l'hébergement et la restauration, de l'obtention de commandites pour le congrès, de la coordination d'exposition des fournisseurs et d'autres tâches liées au bon fonctionnement du congrès.

Les membres de ce comité sont encouragés à participer à toutes les réunions de planification, car celles-ci jouent un rôle essentiel à la réussite du congrès.

La sélection des membres de comité reposera sur les critères suivants, sans toutefois s'y limiter :

- Membre de l'ANIU
- Activités provinciales antérieures
- Expérience préalable en planification de conférences
- Au moins un membre provenant de la ville d'hôte ou près de celle-ci
- Engagement à participer pour une période de 2 à 3 ans
- Présence au congrès et dans la ville d'hôte avant le congrès
- Résumé/curriculum vitae fourni avec la demande
- Présentation de références sur demande

Nous invitons les membres de l'ANIU à nous faire parvenir leurs demandes en tenant compte des critères susmentionnés. Les membres à l'échelle du pays sont encouragés à présenter une demande.

La date limite pour la présentation des demandes est le _____

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE

Les demandes doivent être transmises au secretary@nena.ca

L'ANIU repose sur ses membres pour façonner l'orientation de notre association. Votre contribution est inestimable et nous tenons à vous remercier pour tout votre soutien.